

vivre les effets, comment comprendre que la force génératrice qui les a produits ait cessé d'être féconde ? qu'il ne s'en produise plus de nouveaux ?

Comment comprendre que ceux qui se produisent, non pas dans des conditions tout à fait nouvelles, mais dans des conditions s'écartant tant soit peu de la règle commune et du type déterminé de chaque espèce, ne trouvent plus de milieu dont ils puissent s'accommoder, qu'ils soient considérés comme des monstres, que, le plus souvent, ils ne vivent pas, ou ne vivent que péniblement et imparfaitement.

Tout cela est inexplicable en dehors de la théorie des causes finales.

Quant à ces *monstres*, dont on a tiré aussi une objection contre les causes finales et contre la sagesse de Dieu, la science a découvert que les anomalies qui les caractérisent, bien loin d'être des déviations des lois générales de la nature, sont des applications de ces lois dans des circonstances accidentellement exceptionnelles et perturbatrices. C'est là le principe de la *Téatologie* ou science des monstruosités, dont quelques savants du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient eu l'intuition, et que les deux Geoffroy-Saint-Hilaire, père et fils, ont assise sur la base solide de l'observation et de l'expérience.

J. BRISBARRE.

— 0 —  
**Arithmétique**

**SOUSTRACTION**

“ La soustraction est une opération par laquelle, étant donnés le total de deux nombres et l'un d'eux, on cherche l'autre.”

Par exemple, 7 étant donné comme la somme de deux nombres et 4 comme l'un de ces nombres, la recherche de l'autre nombre partiel est l'objet de la soustraction.

La soustraction est une opération inverse ou réciproque de l'addition.

Il est évident que si du nombre total 7, on ôte le nombre partiel 4, le reste sera l'autre nombre partiel :  $7 - 4 = 3$ .

Aussi la définition de la soustraction est présentée sous diverses formes :

“ La soustraction est une opération par laquelle on retranche un nombre d'un autre.”

“ La soustraction est une opération par laquelle on cherche de combien un nombre surpasse un autre nombre.”

7 surpasse 4 de 3.

“ La soustraction est une opération par laquelle on cherche ce qu'il faut ajouter à un nombre donné pour obtenir un autre nombre donné.”

Pour aller de 4 à 7, il faut ajouter 3.

Toutes ces définitions reviennent au même.

Le résultat de la soustraction se nomme *reste*, *carré* *différence*.

Le nombre donné comme total peut être nommé le *premier terme* de la soustraction ; le *second terme* est le nombre partiel donné.

Pour que deux nombres puissent se soustraire l'un de l'autre, il faut qu'ils représentent des unités de même espèce et de même grandeur ; le résultat représente les mêmes unités.—Par exemple :

7 piastres moins 4 piastres font 3 piastres  
7 unités moins 4 unités font 3 unités  
7 dizaines moins 4 dizaines font 3 dizaines  
7 dixièmes moins 4 dixièmes font 3 dixièmes  
7 douzièmes moins 4 douzièmes font 3 douzièmes

**PROPRIÉTÉS**

1<sup>o</sup> “ Si le premier terme d'une soustraction est augmenté ou diminué d'un nombre quelconque, le résultat est augmenté ou diminué de ce même nombre.”

Par exemple, si, au lieu de 7 moins 4, on considère 9 moins 4, les 2 unités qui sont en plus dans le premier terme n'étant pas ensuite retranchées, se trouveront en plus dans le reste.

2<sup>o</sup> “ Si le second terme d'une soustraction est augmenté ou diminué d'un nombre quelconque, le résultat est diminué ou augmenté de ce même nombre.”

Par exemple, si, au lieu de 7 moins 4, on considère 7 moins 6, on retranche 2 de plus, et par suite il reste 2 de moins.

3<sup>o</sup> “ Si les deux termes d'une soustraction sont augmentés ou diminués d'un même nombre, le résultat n'est pas changé.”

Car le même nombre se trouve ajouté et retranché au résultat.

4<sup>o</sup> “ Si les deux termes d'une soustraction sont rendus 2 fois, 3 fois, 4